

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 29 mars 2024

Objet : Changement siège Eure Normandie Numérique

En juin 2016, le syndicat, composé alors de 9 collaborateurs, a pris domicile dans les locaux situés au 3 bis rue de Verdun à Evreux mis à disposition par le Conseil Départemental de l'Eure par convention bipartite.

Le développement du Syndicat tant dans ses équipes, constituées de 15 collaborateurs, que dans la diversification de son activité ne permet plus de poursuivre dans ses locaux.

En effet, l'Agence du Numérique propose notamment un centre de ressources et un pack e-administration qui inclue un hébergement, mis à disposition de plateformes, parapheur, mais également de l'accompagnement en matière de RGPD et cybersécurité etc.

Dans ce cadre, l'Agence a besoin de :

- Réseau informatique et connexion performants ;
- Equipements adaptés pour animation de réseaux, formations etc. ;
- Salle de conférence ;
- Locaux adaptés pour l'expansion des collaborateurs d'Eure Normandie Numérique ;
- Place de parkings et accès au site facilité ;
- Proximité et synergies avec le monde de l'entreprise, notamment dans le secteur du numérique (pépinière numérique, base 105 etc.) mais également avec le prestataire informatique d'hébergement et d'info gérance.

Le syndicat rencontre par ailleurs des difficultés avec les pare-feu et le réseau actuel qui complexifie la gestion de sa nouvelle activité et ne permet pas un accompagnement dans les conditions optimales auprès des membres adhérents.

Après sourcing auprès des professionnels du secteur locatif, un partenariat avec la CCI pourrait alors être mis en place. Un bâtiment mis à la location du secteur public et privé est en cours de construction pour une livraison au premier semestre 2025 en face du siège de la CCI de l'Eure.

Le projet répond à tous les impératifs de l'Agence du Numérique pour offrir un service de qualité auprès des membres et notamment ceux rappelés ci-avant.

Le coût de location s'élève en moyenne de 67k€ à 70k€ annuel selon le scénario privilégié et comprend des services de ramassage de courrier, de copieur qui permettrait au syndicat d'arrêté ces contrats afférents.

Il est vous est donc proposé d'adopter la délibération suivante :

Réunion du 29 mars 2024

Objet : **Changement siège Eure Normandie Numérique**

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu la délibération n°2022 024 du 19 septembre 2022 portant modifications statutaires ;
- Vu l'arrêté préfectoral DCL/BCLI/2022-31 du 26 octobre 2022 actant les nouveaux statuts du syndicat ;
- Vu la délibération n°2023 002 du 13 mars 2023 portant modifications statutaires ;
- Vu l'arrêté préfectoral DCL/BCLI/2023-13 du 17 avril 2023 actant les nouveaux statuts du syndicat ;
- Vu l'exposé des motifs ci-dessus,

le quorum étant atteint,

Le bureau, réuni le 29 mars 2024 en visioconférence,

Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif au changement du siège d'Eure Normandie Numérique ;

- D'autoriser Monsieur le Président à engager et signer toutes les démarches administratives et documents afférents au changement de résidence administrative.

- Nombre de voix pour : 6

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Évreux, le 29 mars 2024

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date de publication : 04/04/2024